

Motion à l'initiative du groupe des élu.e.s écologistes et citoyens et de la Ville de Strasbourg

### **Droits des femmes, santé, environnement : levons le tabou des protections périodiques**

Le 8 mars, la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes nous rappelle année après année le flot d'inégalités auxquelles les femmes doivent faire face. Un combat de chaque jour mais également de chaque cycle. Car il en est un qui fait encore trop peu parler de lui tant le sujet est encore tabou : les inégalités et risques sanitaires liés aux protections menstruelles. Selon un sondage Ifop pour Dons solidaires publié le 19 mars dernier, 1,7 million de femmes manquent aujourd'hui en France de protections hygiéniques au quotidien.

- **Un enjeu de lutte contre la précarité** : les protections périodiques sont un produit de première nécessité. Pour certaines femmes, cet achat représente une difficulté financière importante. D'après un rapport de l'Unicef et de l'OMS paru en 2015, au moins 500 millions de femmes dans le monde n'ont pas les moyens matériels de gérer dignement leurs règles. Rappelons qu'en France, la TVA qui s'applique à ces produits est passée de 20% à 5.5% en 2016 mais qu'en pratique cette baisse ne s'est pas répercutée sur les prix.
- **Un enjeu de santé publique** : un rapport de l'Anses\* publié en juillet 2018, dresse la liste des composés chimiques « préoccupants » dans les serviettes hygiéniques : glyphosate, substances interdites dans l'Union européenne, perturbateurs endocriniens suspectés... Cette enquête a également mis en avant un manque de connaissances des risques et des mesures d'hygiène nécessaires, ainsi qu'un besoin d'information.
- **Un enjeu écologique** : comme d'ailleurs de nombreux produits d'hygiène, les protections périodiques jetables occasionnent un nombre important de déchets non valorisables. Des alternatives au jetable plus saines, écologiques et moins onéreuses existent mais elles sont souvent méconnues (coupes et culottes menstruelles, serviettes lavables) et pas forcément adaptées à des situations de précarité ou de manque d'équipements adéquats (accès à un point d'eau, à une machine à laver etc.).

En France et en Europe, des villes et territoires s'emparent déjà de ces problématiques. A l'échelle locale, le sujet concerne plusieurs compétences municipales : droits des femmes et égalité de genre, santé, action sociale, environnement.

La Ville de Strasbourg a pour sa part commencé à engager un travail et une véritable réflexion sur le sujet à travers le développement de plusieurs initiatives. Par exemple, la Ville met en place des boîtes à dons de protections périodiques au sein de la collectivité et une collecte en lien avec l'association « Règles Élémentaires » avait été organisée lors du dernier Marché de Noël OFF.

**Par la présente motion, la Ville de Strasbourg s'engage, en partenariat avec les associations et acteurs concernés, à élaborer un plan d'actions et notamment :**

- à contribuer aux actions pédagogiques et de communication relatives aux protections périodiques : campagne d'information, ateliers et événements sur les questions sanitaires et d'hygiène, et sur les différents types de protection ;
- à faciliter l'installation des boîtes à dons, organiser la collecte et la redistribution vers toutes les femmes en difficulté et envisager des aides directes par la Ville ;
- à soutenir le développement d'alternatives saines et écologiques au niveau national comme au niveau local et interpeller les pouvoirs publics à tous les échelons sur ces problématiques.